

Coût de la vie

organes de diffusion, sur ce que nous devrions faire. A mon avis, nous avons eu assez de consultations. Nous n'avons pas besoin d'un blocage de 90 jours pour avoir l'occasion de nous consulter.

Je trouve les propositions que l'on a faites à ce sujet tout à fait stériles. Nous avons eu la discussion et nous n'avons pas besoin de blocage pour la consultation; nous devons donc examiner les véritables motifs de la proposition. C'est une réponse bien tapée, pertinente et directe à la question du blocage des prix. Cela paraît bien. Nous avons vu ce qui s'est passé aux États-Unis. Le président est une fois de plus obligé d'imposer quelques contrôles. Nous nous demandons pourquoi cela ne serait pas valable ici, si cela s'applique aux États-Unis? Je pense que nous oublions, en tant qu'un des principaux pays exportateurs et importateurs, que nous sommes beaucoup plus soumis à l'influence des prix sur nos importations que les États-Unis. C'est la raison pour laquelle, monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas à même de comparer notre situation à celles des États-Unis à cet égard.

● (2020)

Je pense également, comme on l'a déjà dit, que le président a été dans une certaine mesure forcé de prendre la décision qu'il a prise hier. Il l'a fait en quelque sorte en guise de tactique de diversion, parce que la situation dans laquelle se trouvent les États-Unis nécessite manifestement une autre mesure du gouvernement pour diminuer la tension. Cela ne s'applique pas au Canada. Nous n'avons pas besoin de ces tactiques de diversion. Si nous devons appliquer un contrôle des prix, il faudra le faire pour une raison précise, sachant parfaitement bien quelles seront en fin de compte les répercussions pour le consommateur. A moins de reconnaître honnêtement que l'imposition en ce moment d'un contrôle des prix et des salaires n'aboutira qu'à une plus forte augmentation des prix au moment où ce contrôle sera supprimé, on ne fait que se leurrer pendant la période d'application.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les députés d'en face parce que, même s'ils nous qualifient parfois de bande de pingouins—je pense que c'est le terme qu'ils emploient...

Une voix: Des phoques savants.

M. Herbert: Oui, en effet, des phoques savants. Même si c'est là l'opinion qu'ils se font de nous, nous cherchons à trouver de bonnes idées. Nous serions heureux de les appliquer si nous pouvions les trouver. Mais nous n'avons jusqu'ici trouvé que bien peu d'idées chez nos vis-à-vis qui pourraient nous inciter à changer nos projets.

M. McKinley: Et de combien de nos idées vous êtes-vous servis jusqu'à maintenant?

M. Herbert: Je m'oppose énergiquement au contrôle. Pour le moment, la classe ouvrière du pays fait des demandes raisonnables. Si nous tentons d'imposer des contrôles, nous ne réussirons qu'à mécontenter les travailleurs, et sans contrôle sur la main-d'œuvre, tout genre de contrôle sur les prix au niveau des détaillants se révélerait tout à fait inefficace. De plus, on ne peut imposer des contrôles au niveau des détaillants sans songer à en imposer à celui de l'entreprise agricole. Ils se révéleraient tout aussi inefficaces. Je crois que tout cela n'a tout simplement aucun sens. C'est pourquoi, bien sûr, j'ai l'intention de voter contre la motion.

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, nous sommes engagés dans un débat sur une

[M. Herbert.]

motion extrêmement importante, qui ne laisse personne indifférent, et dont la teneur se résume à condamner le gouvernement parce qu'il s'entête à appliquer des mesures démodées qui accablent la population du Canada de hausses de plus en plus pénibles du coût de la vie.

Il y a, dans la poursuite de ce débat, une chose à la fois tragique et déconcertante.

D'une part, l'opposition officielle fait son devoir et, en vertu du Règlement, signifie au gouvernement ce que la population du pays pense de la politique suivie jusqu'à maintenant par le gouvernement.

D'autre part, le ministre des Finances (M. Turner), au lieu de nous présenter la politique future du gouvernement, qui devrait au moins soulager la population du pays, face au problème du coût de la vie, met une grande partie de son temps à ridiculiser l'opposition, à critiquer de façon négative, à user de sarcasme et, en définitive, à laisser les députés sur leur appétit quant à l'avenir de la politique du gouvernement.

Par ailleurs, un tiers parti, soit le Nouveau parti démocratique, par son porte-parole, avoue sans ambages qu'il votera contre cette motion, c'est-à-dire qu'il refusera de condamner le gouvernement, parce que, d'après lui, on ne doit pas s'engager dans une campagne électorale.

Monsieur le président, on peut pourtant lire aujourd'hui, dans un éditorial de *La Presse*, une affirmation d'un éditorialiste très bien renseigné, M. Jean Pellerin qui, dans le passé, a toujours été un thuriféraire émérite et méritant du gouvernement, et je cite:

A Ottawa, on chasse, comme une mauvaise pensée, l'idée même de geler les prix et les salaires, ne fût-ce que pour une période limitée, affaire de se donner le temps de trouver le bobo ou du moins de modérer des appétits délirants. Le contribuable se sent impuissant. Si les gouvernements, non seulement ne font rien pour arrêter la hausse des prix, mais même se permettent d'y contribuer sans vergogne, qui donc pourra un jour réussir à mettre de l'ordre en ce domaine?

Monsieur le président, voilà ce qui nous déconcerte. Tous sont inquiets; tous, nous nous demandons pourquoi le gouvernement ne fait pas preuve de leadership dans un domaine aussi essentiel pour le pays. Pourtant les statistiques sont bien là, et je crois qu'elles sont très éloquentes. Déjà, le mois dernier, les chiffres relatifs au coût de la vie frappaient dramatiquement les consommateurs. Si on les ramenait à un taux annuel, on constatait que la hausse de l'indice des prix à la consommation était de 12.1 p. 100, et que celle de l'indice du coût des aliments—quel drame pour les mal nourris!—était de 31.2 p. 100.

● (2030)

Les hausses sensibles du coût de la vie durant le mois de mai, et publiées le 12 juin par Statistique Canada, ne viennent que dramatiquement confirmer l'ampleur du problème. Il faut remonter à 1948 pour connaître, pour la période du mois de mai, des bonds aussi tristement spectaculaires dans la hausse du coût de la vie.

Monsieur le président, devant de tels faits et de telles perspectives, il nous est moralement défendu, dans cette enceinte, de nous en tenir uniquement à des études, ou encore à des comparaisons souvent oiseuses avec d'autres pays industrialisés, ou, pis encore, à des déclarations de «politicailler» fatigué ou de pitre, comme c'est trop souvent le cas pour le député de Témiscamingue (M. Caouette). Ce dernier, tout récemment, dans l'exécution de son spectacle, tentait de s'en prendre démagogiquement au distingué chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), mais il n'a pas su, hélas! distinguer entre notre objectif